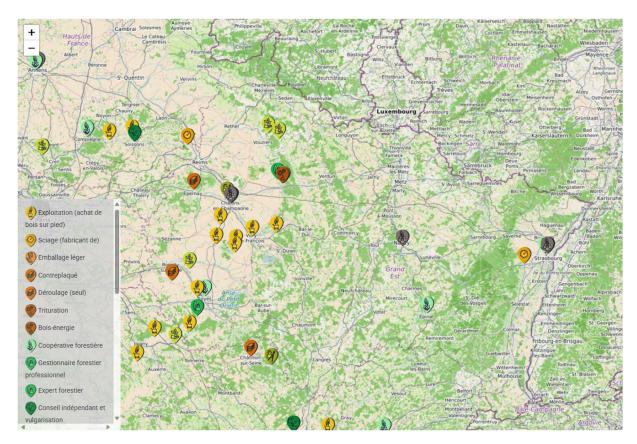


### Observatoire peuplier Grand Est

#### Entreprises de la filière

L'annuaire disponible sur le site Peupliers de France référence les entreprises ayant une activité significative en lien avec le peuplier. Cet annuaire n'est pas exhaustif, les entreprises peuvent s'y inscrire gratuitement uniquement sur la base du volontariat.

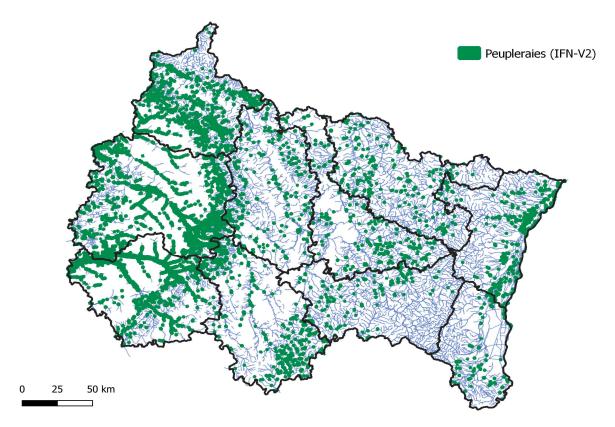


Carte 1. Localisation des entreprises ayant une activité en lien avec le peuplier

Consultez l'annuaire Peupliers de France en suivant ce lien : https://www.peupliersdefrance.org/fr/annuaire

#### Surfaces de peupleraies en Grand Est

Les méthodes existantes d'évaluation des surfaces forestières sont peu adaptées au peuplier. L'IGN indique 27 000 ha ± 8 000 ha pour les échantillons de 2019 à 2023 alors que le cadastre indique 32 884 ha de peuplier en 2016. S'il est admis que la surface de peuplier en Grand Est est d'environ 30 000 ha, des travaux sont en cours pour développer une nouvelle méthode d'évaluation plus précise.



Carte 2. Localisation des secteurs populicoles dans le Grand Est

Les peupleraies du Grand Est représenteraient entre 10 et 15 % de la surface nationale. Environ 85 % de ces peupleraies se situent en ex-Champagne-Ardenne, tout particulièrement dans les départements de la Marne et de l'Aube (carte 2).

### Récolte et production de sciages en Grand Est (source : agreste)

Tableau I. Volume de bois d'œuvre peuplier récolté en 2023 en m³

Grand Est			France Métropolitaine	
2023	Evolution 2023/2022 (en %)	Part Grand Est/ France métropolitaine en 2023 (en %)	2023	Evolution 2023/2022 (en %)
154 169	-6%	13%	1 214 238	-19%

Tableau II. Production de sciages de peuplier en 2023 en m³

Grand Est			France Métropolitaine	
2023	Evolution 2023/2022 (en %)	Part Grand Est/ France métropolitaine en 2023 (en %)	2023	Evolution 2023/2022 (en %)
31 171	-9%	15%	213 561	-7%

# Plançons produits et commercialisés par les pépinières du Grand Est (Source : Enquête pépinières - DRAAF GE)

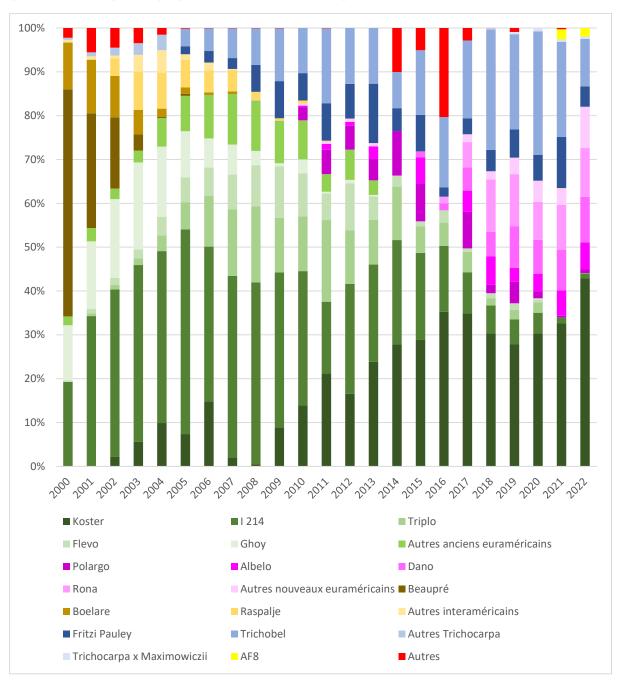


Figure 1. Répartition des plançons produits et commercialisés dans le Grand Est par cultivar

Avant les années 2000, les interaméricains dominaient le marché, puis ils ont été remplacés en partie par les I214. Enfin depuis les années 2010, nous constatons une augmentation des productions de koster et une large utilisation des nouveaux cultivars, fruits de la recherche et largement testés dans un réseau d'expérimentation national (figure 1).

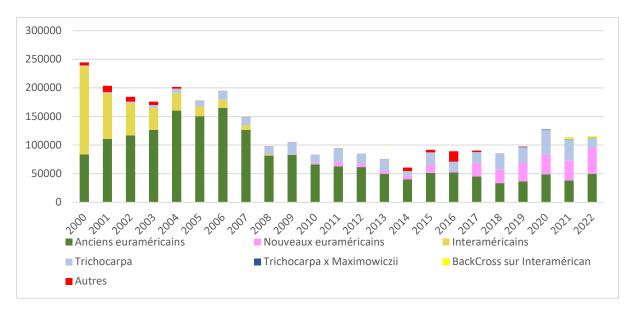


Figure 2. Nombre de plançons produits et commercialisés par les pépinières du Grand Est par catégorie

Après une forte baisse de la production de plants en Grand Est depuis la tempête de 1999 et jusqu'en 2014, les chiffres sont à la hausse du fait d'une nouvelle dynamique. Plus de 100 000 plançons sont produits et commercialisés par an depuis 2020 (figure 2).

# Taux de renouvellement des peupleraies en % (source : agreste et enquête pépinière)

Postulat: 1 peuplier = 1 m<sup>3</sup>

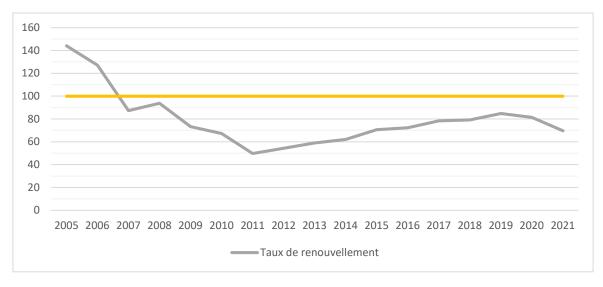


Figure 3. Taux de renouvellement des peupleraies en Grand Est

Ce graphique ne tient pas compte des flux de plançons interrégionaux. La région Grand Est importe beaucoup plus de plançons de peuplier qu'elle n'en exporte, le taux de renouvellement basé sur l'enquête pépinière est donc sous-évalué. On peut toutefois observer une tendance forte à la baisse jusqu'en 2011 puis une remontée lente du taux de reboisement (figure 3).

Selon la mise à jour de l'étude prospective sur la ressource en peuplier (mai 2022), le taux de renouvellement des peupleraies du bassin Nord-Nord-Est, prenant en compte les flux entre région, était de 130% en 2020 (regain de surface en peupleraies).

#### Extrait du bilan 2024 de la santé des forêts (source : DSF)

En 2024, les peupliers occupent la troisième place des essences feuillues documentées au titre de la veille sylvo-sanitaire. Ce statut original vient en grande partie des efforts qui ont été spécifiquement déployés pour expertiser les dégâts causés par la crénelée (Gluphisia crenata) ; qui se concentrent dans les peupleraies des petites vallées de la Champagne crayeuse et constituent une particularité marnaise (secteurs de Saint-Mard-lès-Rouffy et Saint-Quentin-le-Verger). Connues depuis plus de 10 ans, les défoliations provoquées par la crénelée sont très rapides, sévères et souvent totales, mais peuvent passer inaperçues du fait de leur caractère furtif et des capacités des peupliers à refeuiller très rapidement. Les pullulations de cette chenille ont été constatées dans tous les contextes de cultivars, stationnels et sylvicoles.

Pour tenter de mieux comprendre la situation, des placettes de suivi ont été mises en place dans les zones déjà répertoriées ; l'objectif étant de préciser les conséquences de la chenille sur la croissance du peuplier et si cette perte de croissance est similaire sur tous les cultivars. Par ailleurs, il semble que les peuplements les plus jeunes soient les moins touchés (besoin d'une densité de feuilles pour les papillons ou les chenilles ?) et que, après 10 ans d'observation du phénomène, aucune mortalité n'a été induite et/ou constatée. Le recours à la télédétection est aussi envisagé en 2025 pour tenter un état des lieux le plus exhaustif possible des peupleraies marnaises concernées par la crénelée. En effet, la brièveté des attaques ne permet pas une prospection totale du secteur par les CO locaux. Notons enfin que nos efforts se sont aussi traduits par la création d'une fiche Ephytia dédiée.

Les deux autres sujets sanitaires, eux aussi historiques dans les peupleraies, portent sur le puceron lanigère et les rouilles. Pour le premier, il reste le sujet le plus renseigné en 2024 sur cette essence (avec 7 événements significatifs), en augmentation par rapport à 2023 (mais sans atteindre les valeurs de 2020). Les peupleraies de la Marne sont une nouvelle fois les plus touchées, avec de nombreux cultivars concernés. Parmi ces attaques, deux attaques ont eu lieu à des périodes inhabituelles (septembre et octobre). En ce qui concerne les rouilles à Melampsora et comme pour de nombreux autres pathogènes foliaires (ex M arssonina = la brunissure du peuplier), elles ont été favorisées en 2024 par la forte humidité atmosphérique associées aux précipitations abondantes. Dans les peupleraies marnaises, de nombreux cultivars sont touchés, dont certains assez récents (AF8 par exemple).